

Nous sommes heureux de ce succès qui met une fois de plus en relief cette phalange de députés du Nord qui, par leur éloquence, leur assiduité et leurs connaissances techniques, ont su acquiescer si rapidement une légitime influence à la Chambre et mériter l'estime et le respect de leurs adversaires eux-mêmes.

Les élections partielles. — MM. de Martimprey, Morel, Sans-Leroy, Déjardin, Plichon, le général de Frescheville, Léon Maurice, Georges Brame, Félix Le Roy, Thellier de Pothéville, Léon Renard, Lenoir, Le... Les élections partielles ont été modifiées par la loi ayant pour objet de modifier la loi relative aux élections partielles. Les honorables députés précités, appartenant à toutes les nuances d'opinion, ont posé que la multiplication des élections pouvait avoir de graves inconvénients.

D'autre part, il n'est pas inutile de consulter périodiquement le suffrage universel. Les hommes d'Etat trouvent, dans ces consultations, des conseils pour régler leur ligne de conduite et il importe également que le nombre des députés présents à la Chambre ne soit pas trop réduit.

C'est pour concilier ces diverses nécessités que les sous-secretsaires ont présenté le projet de loi dont voici le texte.

Article 16. — 1. Le premier dimanche du mois d'octobre et le deuxième dimanche de chaque mois d'octobre, il est procédé à des élections complémentaires dans tous les départements dont la représentation n'est devenue incomplète par suite de décès ou de démission.

2. Il ne sera pourvu aux vacances qui surviendraient au cours d'une période électorale sénatoriale que lors des élections de députés par département dans le cas où un département viendrait à être privé de la moitié plus un de ses représentants, il n'y aura pas d'élection partielle.

3. Dans le cas où un département viendrait à être privé de la moitié plus un de ses représentants, il n'y aura pas d'élection partielle.

4. Sauf dans le cas prévu au précédent article, il n'y aura pas d'élection partielle.

5. Les élections partielles auront lieu dans le mois d'octobre.

6. Les élections partielles auront lieu dans le mois d'octobre.

7. Les élections partielles auront lieu dans le mois d'octobre.

8. Les élections partielles auront lieu dans le mois d'octobre.

9. Les élections partielles auront lieu dans le mois d'octobre.

10. Les élections partielles auront lieu dans le mois d'octobre.

11. Les élections partielles auront lieu dans le mois d'octobre.

12. Les élections partielles auront lieu dans le mois d'octobre.

13. Les élections partielles auront lieu dans le mois d'octobre.

14. Les élections partielles auront lieu dans le mois d'octobre.

15. Les élections partielles auront lieu dans le mois d'octobre.

16. Les élections partielles auront lieu dans le mois d'octobre.

17. Les élections partielles auront lieu dans le mois d'octobre.

18. Les élections partielles auront lieu dans le mois d'octobre.

19. Les élections partielles auront lieu dans le mois d'octobre.

20. Les élections partielles auront lieu dans le mois d'octobre.

21. Les élections partielles auront lieu dans le mois d'octobre.

22. Les élections partielles auront lieu dans le mois d'octobre.

23. Les élections partielles auront lieu dans le mois d'octobre.

24. Les élections partielles auront lieu dans le mois d'octobre.

25. Les élections partielles auront lieu dans le mois d'octobre.

26. Les élections partielles auront lieu dans le mois d'octobre.

27. Les élections partielles auront lieu dans le mois d'octobre.

28. Les élections partielles auront lieu dans le mois d'octobre.

29. Les élections partielles auront lieu dans le mois d'octobre.

Du 31. Marie Duthoit, 1 an 2 mois, rue de la Laitie. — Jeanne Lauridan, 1 an 5 mois, rue Joire. — Albert Desamps, 1 an 10 mois, rue de la Laitie. — Ignace Delmar, 2 ans 3 mois, rue des Carriers. — Juliette Desbrières, 3 ans 3 mois, rue de Gand. — Adolphe Squérid, 38 ans, rue de la Laitie.

Watteiros. — DÉCLARATIONS DE MARIAGES DU 30 au 31 mai. — Victor Codron, Houzarde. — Jeanne Verhoeve, Hautes-Voies. — Maria Blassez, Sartel. — Laure Lefèvre, Place. — Marguerite Macin, Vieille Place. — Victor Vanonaker, Houzarde. — Jules Lepers, St-Lévin. — PUBLICATIONS DE MARIAGES. — Auguste Dorevaux, militaire retraité, 48 ans, et Adèle Collet, 49 ans, blanchisseuse. — Jean-Baptiste Bourgeois, 45 ans, dissident, et Philippine Honner, 25 ans, repasseuse. — DÉCLARATIONS DE DÉCÈS DU 30 au 31 mai. — Cyrille Castelain, 6 jours, Bas-Chemin. — Angèle Dumortier, 7 semaines, Vieille-Place. — Etienne Lecoutre, 56 ans 5 mois, tisserand, Marière.

Convois funèbres & Obits

Les amis et connaissances de la famille FERRAND ont l'honneur de leur faire part de la mort de Monsieur Paul DUHAMEL, décédé à Roubaix, le 31 mai 1886, dans sa 65^e année, administrateur de la Compagnie des Mines de la Vallée, et de leur offrir ses obsèques le samedi 1^{er} juin, à 9 heures, en l'église St-Martin, à Roubaix. Les Vigiles seront chantées le même jour, à 9 heures, à la maison mortuaire, rue de la Colonne, 182.

Les amis et connaissances de la famille WAREHEM ont l'honneur de leur faire part de la mort de Monsieur Paul WAREHEM, décédé à Roubaix, le 31 mai 1886, dans sa 65^e année, administrateur de la Compagnie des Mines de la Vallée, et de leur offrir ses obsèques le samedi 1^{er} juin, à 9 heures, en l'église St-Martin, à Roubaix. Les Vigiles seront chantées le même jour, à 9 heures, à la maison mortuaire, rue de la Colonne, 182.

Les amis et connaissances de la famille WAREHEM ont l'honneur de leur faire part de la mort de Monsieur Paul WAREHEM, décédé à Roubaix, le 31 mai 1886, dans sa 65^e année, administrateur de la Compagnie des Mines de la Vallée, et de leur offrir ses obsèques le samedi 1^{er} juin, à 9 heures, en l'église St-Martin, à Roubaix. Les Vigiles seront chantées le même jour, à 9 heures, à la maison mortuaire, rue de la Colonne, 182.

Les amis et connaissances de la famille WAREHEM ont l'honneur de leur faire part de la mort de Monsieur Paul WAREHEM, décédé à Roubaix, le 31 mai 1886, dans sa 65^e année, administrateur de la Compagnie des Mines de la Vallée, et de leur offrir ses obsèques le samedi 1^{er} juin, à 9 heures, en l'église St-Martin, à Roubaix. Les Vigiles seront chantées le même jour, à 9 heures, à la maison mortuaire, rue de la Colonne, 182.

Les amis et connaissances de la famille WAREHEM ont l'honneur de leur faire part de la mort de Monsieur Paul WAREHEM, décédé à Roubaix, le 31 mai 1886, dans sa 65^e année, administrateur de la Compagnie des Mines de la Vallée, et de leur offrir ses obsèques le samedi 1^{er} juin, à 9 heures, en l'église St-Martin, à Roubaix. Les Vigiles seront chantées le même jour, à 9 heures, à la maison mortuaire, rue de la Colonne, 182.

Les amis et connaissances de la famille WAREHEM ont l'honneur de leur faire part de la mort de Monsieur Paul WAREHEM, décédé à Roubaix, le 31 mai 1886, dans sa 65^e année, administrateur de la Compagnie des Mines de la Vallée, et de leur offrir ses obsèques le samedi 1^{er} juin, à 9 heures, en l'église St-Martin, à Roubaix. Les Vigiles seront chantées le même jour, à 9 heures, à la maison mortuaire, rue de la Colonne, 182.

Les amis et connaissances de la famille WAREHEM ont l'honneur de leur faire part de la mort de Monsieur Paul WAREHEM, décédé à Roubaix, le 31 mai 1886, dans sa 65^e année, administrateur de la Compagnie des Mines de la Vallée, et de leur offrir ses obsèques le samedi 1^{er} juin, à 9 heures, en l'église St-Martin, à Roubaix. Les Vigiles seront chantées le même jour, à 9 heures, à la maison mortuaire, rue de la Colonne, 182.

Les amis et connaissances de la famille WAREHEM ont l'honneur de leur faire part de la mort de Monsieur Paul WAREHEM, décédé à Roubaix, le 31 mai 1886, dans sa 65^e année, administrateur de la Compagnie des Mines de la Vallée, et de leur offrir ses obsèques le samedi 1^{er} juin, à 9 heures, en l'église St-Martin, à Roubaix. Les Vigiles seront chantées le même jour, à 9 heures, à la maison mortuaire, rue de la Colonne, 182.

Les amis et connaissances de la famille WAREHEM ont l'honneur de leur faire part de la mort de Monsieur Paul WAREHEM, décédé à Roubaix, le 31 mai 1886, dans sa 65^e année, administrateur de la Compagnie des Mines de la Vallée, et de leur offrir ses obsèques le samedi 1^{er} juin, à 9 heures, en l'église St-Martin, à Roubaix. Les Vigiles seront chantées le même jour, à 9 heures, à la maison mortuaire, rue de la Colonne, 182.

Les amis et connaissances de la famille WAREHEM ont l'honneur de leur faire part de la mort de Monsieur Paul WAREHEM, décédé à Roubaix, le 31 mai 1886, dans sa 65^e année, administrateur de la Compagnie des Mines de la Vallée, et de leur offrir ses obsèques le samedi 1^{er} juin, à 9 heures, en l'église St-Martin, à Roubaix. Les Vigiles seront chantées le même jour, à 9 heures, à la maison mortuaire, rue de la Colonne, 182.

Les amis et connaissances de la famille WAREHEM ont l'honneur de leur faire part de la mort de Monsieur Paul WAREHEM, décédé à Roubaix, le 31 mai 1886, dans sa 65^e année, administrateur de la Compagnie des Mines de la Vallée, et de leur offrir ses obsèques le samedi 1^{er} juin, à 9 heures, en l'église St-Martin, à Roubaix. Les Vigiles seront chantées le même jour, à 9 heures, à la maison mortuaire, rue de la Colonne, 182.

Les amis et connaissances de la famille WAREHEM ont l'honneur de leur faire part de la mort de Monsieur Paul WAREHEM, décédé à Roubaix, le 31 mai 1886, dans sa 65^e année, administrateur de la Compagnie des Mines de la Vallée, et de leur offrir ses obsèques le samedi 1^{er} juin, à 9 heures, en l'église St-Martin, à Roubaix. Les Vigiles seront chantées le même jour, à 9 heures, à la maison mortuaire, rue de la Colonne, 182.

Les amis et connaissances de la famille WAREHEM ont l'honneur de leur faire part de la mort de Monsieur Paul WAREHEM, décédé à Roubaix, le 31 mai 1886, dans sa 65^e année, administrateur de la Compagnie des Mines de la Vallée, et de leur offrir ses obsèques le samedi 1^{er} juin, à 9 heures, en l'église St-Martin, à Roubaix. Les Vigiles seront chantées le même jour, à 9 heures, à la maison mortuaire, rue de la Colonne, 182.

Les amis et connaissances de la famille WAREHEM ont l'honneur de leur faire part de la mort de Monsieur Paul WAREHEM, décédé à Roubaix, le 31 mai 1886, dans sa 65^e année, administrateur de la Compagnie des Mines de la Vallée, et de leur offrir ses obsèques le samedi 1^{er} juin, à 9 heures, en l'église St-Martin, à Roubaix. Les Vigiles seront chantées le même jour, à 9 heures, à la maison mortuaire, rue de la Colonne, 182.

Les amis et connaissances de la famille WAREHEM ont l'honneur de leur faire part de la mort de Monsieur Paul WAREHEM, décédé à Roubaix, le 31 mai 1886, dans sa 65^e année, administrateur de la Compagnie des Mines de la Vallée, et de leur offrir ses obsèques le samedi 1^{er} juin, à 9 heures, en l'église St-Martin, à Roubaix. Les Vigiles seront chantées le même jour, à 9 heures, à la maison mortuaire, rue de la Colonne, 182.

Les amis et connaissances de la famille WAREHEM ont l'honneur de leur faire part de la mort de Monsieur Paul WAREHEM, décédé à Roubaix, le 31 mai 1886, dans sa 65^e année, administrateur de la Compagnie des Mines de la Vallée, et de leur offrir ses obsèques le samedi 1^{er} juin, à 9 heures, en l'église St-Martin, à Roubaix. Les Vigiles seront chantées le même jour, à 9 heures, à la maison mortuaire, rue de la Colonne, 182.

Les amis et connaissances de la famille WAREHEM ont l'honneur de leur faire part de la mort de Monsieur Paul WAREHEM, décédé à Roubaix, le 31 mai 1886, dans sa 65^e année, administrateur de la Compagnie des Mines de la Vallée, et de leur offrir ses obsèques le samedi 1^{er} juin, à 9 heures, en l'église St-Martin, à Roubaix. Les Vigiles seront chantées le même jour, à 9 heures, à la maison mortuaire, rue de la Colonne, 182.

Les amis et connaissances de la famille WAREHEM ont l'honneur de leur faire part de la mort de Monsieur Paul WAREHEM, décédé à Roubaix, le 31 mai 1886, dans sa 65^e année, administrateur de la Compagnie des Mines de la Vallée, et de leur offrir ses obsèques le samedi 1^{er} juin, à 9 heures, en l'église St-Martin, à Roubaix. Les Vigiles seront chantées le même jour, à 9 heures, à la maison mortuaire, rue de la Colonne, 182.

Les amis et connaissances de la famille WAREHEM ont l'honneur de leur faire part de la mort de Monsieur Paul WAREHEM, décédé à Roubaix, le 31 mai 1886, dans sa 65^e année, administrateur de la Compagnie des Mines de la Vallée, et de leur offrir ses obsèques le samedi 1^{er} juin, à 9 heures, en l'église St-Martin, à Roubaix. Les Vigiles seront chantées le même jour, à 9 heures, à la maison mortuaire, rue de la Colonne, 182.

Les amis et connaissances de la famille WAREHEM ont l'honneur de leur faire part de la mort de Monsieur Paul WAREHEM, décédé à Roubaix, le 31 mai 1886, dans sa 65^e année, administrateur de la Compagnie des Mines de la Vallée, et de leur offrir ses obsèques le samedi 1^{er} juin, à 9 heures, en l'église St-Martin, à Roubaix. Les Vigiles seront chantées le même jour, à 9 heures, à la maison mortuaire, rue de la Colonne, 182.

Les amis et connaissances de la famille WAREHEM ont l'honneur de leur faire part de la mort de Monsieur Paul WAREHEM, décédé à Roubaix, le 31 mai 1886, dans sa 65^e année, administrateur de la Compagnie des Mines de la Vallée, et de leur offrir ses obsèques le samedi 1^{er} juin, à 9 heures, en l'église St-Martin, à Roubaix. Les Vigiles seront chantées le même jour, à 9 heures, à la maison mortuaire, rue de la Colonne, 182.

Les amis et connaissances de la famille WAREHEM ont l'honneur de leur faire part de la mort de Monsieur Paul WAREHEM, décédé à Roubaix, le 31 mai 1886, dans sa 65^e année, administrateur de la Compagnie des Mines de la Vallée, et de leur offrir ses obsèques le samedi 1^{er} juin, à 9 heures, en l'église St-Martin, à Roubaix. Les Vigiles seront chantées le même jour, à 9 heures, à la maison mortuaire, rue de la Colonne, 182.

Les amis et connaissances de la famille WAREHEM ont l'honneur de leur faire part de la mort de Monsieur Paul WAREHEM, décédé à Roubaix, le 31 mai 1886, dans sa 65^e année, administrateur de la Compagnie des Mines de la Vallée, et de leur offrir ses obsèques le samedi 1^{er} juin, à 9 heures, en l'église St-Martin, à Roubaix. Les Vigiles seront chantées le même jour, à 9 heures, à la maison mortuaire, rue de la Colonne, 182.

Les amis et connaissances de la famille WAREHEM ont l'honneur de leur faire part de la mort de Monsieur Paul WAREHEM, décédé à Roubaix, le 31 mai 1886, dans sa 65^e année, administrateur de la Compagnie des Mines de la Vallée, et de leur offrir ses obsèques le samedi 1^{er} juin, à 9 heures, en l'église St-Martin, à Roubaix. Les Vigiles seront chantées le même jour, à 9 heures, à la maison mortuaire, rue de la Colonne, 182.

Les amis et connaissances de la famille WAREHEM ont l'honneur de leur faire part de la mort de Monsieur Paul WAREHEM, décédé à Roubaix, le 31 mai 1886, dans sa 65^e année, administrateur de la Compagnie des Mines de la Vallée, et de leur offrir ses obsèques le samedi 1^{er} juin, à 9 heures, en l'église St-Martin, à Roubaix. Les Vigiles seront chantées le même jour, à 9 heures, à la maison mortuaire, rue de la Colonne, 182.

Les amis et connaissances de la famille WAREHEM ont l'honneur de leur faire part de la mort de Monsieur Paul WAREHEM, décédé à Roubaix, le 31 mai 1886, dans sa 65^e année, administrateur de la Compagnie des Mines de la Vallée, et de leur offrir ses obsèques le samedi 1^{er} juin, à 9 heures, en l'église St-Martin, à Roubaix. Les Vigiles seront chantées le même jour, à 9 heures, à la maison mortuaire, rue de la Colonne, 182.

Les amis et connaissances de la famille WAREHEM ont l'honneur de leur faire part de la mort de Monsieur Paul WAREHEM, décédé à Roubaix, le 31 mai 1886, dans sa 65^e année, administrateur de la Compagnie des Mines de la Vallée, et de leur offrir ses obsèques le samedi 1^{er} juin, à 9 heures, en l'église St-Martin, à Roubaix. Les Vigiles seront chantées le même jour, à 9 heures, à la maison mortuaire, rue de la Colonne, 182.

Les amis et connaissances de la famille WAREHEM ont l'honneur de leur faire part de la mort de Monsieur Paul WAREHEM, décédé à Roubaix, le 31 mai 1886, dans sa 65^e année, administrateur de la Compagnie des Mines de la Vallée, et de leur offrir ses obsèques le samedi 1^{er} juin, à 9 heures, en l'église St-Martin, à Roubaix. Les Vigiles seront chantées le même jour, à 9 heures, à la maison mortuaire, rue de la Colonne, 182.

Les amis et connaissances de la famille WAREHEM ont l'honneur de leur faire part de la mort de Monsieur Paul WAREHEM, décédé à Roubaix, le 31 mai 1886, dans sa 65^e année, administrateur de la Compagnie des Mines de la Vallée, et de leur offrir ses obsèques le samedi 1^{er} juin, à 9 heures, en l'église St-Martin, à Roubaix. Les Vigiles seront chantées le même jour, à 9 heures, à la maison mortuaire, rue de la Colonne, 182.

Les amis et connaissances de la famille WAREHEM ont l'honneur de leur faire part de la mort de Monsieur Paul WAREHEM, décédé à Roubaix, le 31 mai 1886, dans sa 65^e année, administrateur de la Compagnie des Mines de la Vallée, et de leur offrir ses obsèques le samedi 1^{er} juin, à 9 heures, en l'église St-Martin, à Roubaix. Les Vigiles seront chantées le même jour, à 9 heures, à la maison mortuaire, rue de la Colonne, 182.

Les amis et connaissances de la famille WAREHEM ont l'honneur de leur faire part de la mort de Monsieur Paul WAREHEM, décédé à Roubaix, le 31 mai 1886, dans sa 65^e année, administrateur de la Compagnie des Mines de la Vallée, et de leur offrir ses obsèques le samedi 1^{er} juin, à 9 heures, en l'église St-Martin, à Roubaix. Les Vigiles seront chantées le même jour, à 9 heures, à la maison mortuaire, rue de la Colonne, 182.

Les amis et connaissances de la famille WAREHEM ont l'honneur de leur faire part de la mort de Monsieur Paul WAREHEM, décédé à Roubaix, le 31 mai 1886, dans sa 65^e année, administrateur de la Compagnie des Mines de la Vallée, et de leur offrir ses obsèques le samedi 1^{er} juin, à 9 heures, en l'église St-Martin, à Roubaix. Les Vigiles seront chantées le même jour, à 9 heures, à la maison mortuaire, rue de la Colonne, 182.

L'expulsion des princes

On lit dans le *Reveil* : « On parle beaucoup d'un système consistant à expulser par la loi même les descendants en ligne directe, c'est-à-dire les prétendants effectifs; le comte de Paris, le prince Victor et le prince Victor son fils dissident. Un article complémentaire présenterait que les autres membres des familles princières ne pourraient résider en France qu'avec l'autorisation du gouvernement. »

Le *Soleil* dit qu'il paraît possible et même probable qu'une crise éclate au conseil de cabinet qui se tiendra ce matin au quai d'Orsay.

M. le comte de Paris

Un journal raconte comment M. le comte de Paris a appris le nouveau projet d'expulsion : « Le comte de Paris a appris, non seulement paternellement, mais avec patriotisme, qu'il était menacé d'expulsion. »

A toutes les gares, d'Iron à Lisbonne, il avait vu deux mille Français de France — leurs de lys d'or sur fond d'azur, — et plus de cent cinquante mille drapeaux tricolores. Il savait que l'ambassadeur de la République française, par un certain nom du gouvernement, avait félicité le roi de Portugal de l'union du duc de Bragança avec la princesse Amélie, et était réjoui de ce nouveau lien entre les deux peuples qui n'est que celui, que compléments, que réjouissances, — et tout à coup une dépêche...

Le Prince ne dissimule pas qu'il fut d'autant plus cruellement frappé qu'il ne s'attendait nullement à cette mesure et qu'il croyait ne l'avoir en rien méritée. Tout ce qu'il a pu faire, c'est de se rendre au palais de la Légation à Paris, où il a été reçu par le ministre des Affaires étrangères, qui lui a fait part de la décision du gouvernement. Le Prince a répondu qu'il se résignait à ce qui était fait, mais qu'il se réservait de protester par tous les moyens légaux.

Le Prince a répondu qu'il se résignait à ce qui était fait, mais qu'il se réservait de protester par tous les moyens légaux.

Le Prince a répondu qu'il se résignait à ce qui était fait, mais qu'il se réservait de protester par tous les moyens légaux.

Le Prince a répondu qu'il se résignait à ce qui était fait, mais qu'il se réservait de protester par tous les moyens légaux.

Le Prince a répondu qu'il se résignait à ce qui était fait, mais qu'il se réservait de protester par tous les moyens légaux.

Le Prince a répondu qu'il se résignait à ce qui était fait, mais qu'il se réservait de protester par tous les moyens légaux.

Le Prince a répondu qu'il se résignait à ce qui était fait, mais qu'il se réservait de protester par tous les moyens légaux.

Le Prince a répondu qu'il se résignait à ce qui était fait, mais qu'il se réservait de protester par tous les moyens légaux.

Le Prince a répondu qu'il se résignait à ce qui était fait, mais qu'il se réservait de protester par tous les moyens légaux.

Le Prince a répondu qu'il se résignait à ce qui était fait, mais qu'il se réservait de protester par tous les moyens légaux.

Le Prince a répondu qu'il se résignait à ce qui était fait, mais qu'il se réservait de protester par tous les moyens légaux.

Le Prince a répondu qu'il se résignait à ce qui était fait, mais qu'il se réservait de protester par tous les moyens légaux.

Le Prince a répondu qu'il se résignait à ce qui était fait, mais qu'il se réservait de protester par tous les moyens légaux.

Le Prince a répondu qu'il se résignait à ce qui était fait, mais qu'il se réservait de protester par tous les moyens légaux.

Le Prince a répondu qu'il se résignait à ce qui était fait, mais qu'il se réservait de protester par tous les moyens légaux.

Le Prince a répondu qu'il se résignait à ce qui était fait, mais qu'il se réservait de protester par tous les moyens légaux.

Le Prince a répondu qu'il se résignait à ce qui était fait, mais qu'il se réservait de protester par tous les moyens légaux.

Le Prince a répondu qu'il se résignait à ce qui était fait, mais qu'il se réservait de protester par tous les moyens légaux.

Le Prince a répondu qu'il se résignait à ce qui était fait, mais qu'il se réservait de protester par tous les moyens légaux.

Le Prince a répondu qu'il se résignait à ce qui était fait, mais qu'il se réservait de protester par tous les moyens légaux.

Le Prince a répondu qu'il se résignait à ce qui était fait, mais qu'il se réservait de protester par tous les moyens légaux.

Le Prince a répondu qu'il se résignait à ce qui était fait, mais qu'il se réservait de protester par tous les moyens légaux.

Le Prince a répondu qu'il se résignait à ce qui était fait, mais qu'il se réservait de protester par tous les moyens légaux.

Le Prince a répondu qu'il se résignait à ce qui était fait, mais qu'il se réservait de protester par tous les moyens légaux.

Le Prince a répondu qu'il se résignait à ce qui était fait, mais qu'il se réservait de protester par tous les moyens légaux.

Le Prince a répondu qu'il se résignait à ce qui était fait, mais qu'il se réservait de protester par tous les moyens légaux.

Le Prince a répondu qu'il se résignait à ce qui était fait, mais qu'il se réservait de protester par tous les moyens légaux.

Le Prince a répondu qu'il se résignait à ce qui était fait, mais qu'il se réservait de protester par tous les moyens légaux.

Le Prince a répondu qu'il se résignait à ce qui était fait, mais qu'il se réservait de protester par tous les moyens légaux.

La droite sénatoriale et l'expulsion des princes

Paris, 1^{er} juin. — La droite sénatoriale s'est réunie aujourd'hui pour s'occuper de la question des princes; elle a décidé, après l'échange de quelques paroles, d'attendre pour savoir qu'elle sera l'attitude du gouvernement et de la Chambre lors de la discussion.

Nous croyons savoir que l'intention du comte de Paris serait que la droite sénatoriale ne prit aucune initiative, laissant la question se débattre entre les républicains.

Les lois agricoles

Paris, 1^{er} juin. — Le groupe agricole du Sénat s'est préoccupé des retards que pourrait subir le vote du projet de loi sur le régime des sucres dont la chambre est saisie.

Il a décidé qu'une lettre signée par les membres du bureau serait à M. Méline et à la commission de la Chambre le vœu du groupe agricole du Sénat d'écarter leur ajournement et d'obtenir l'imposition de la surtaxe sur les sucres des colonies étrangères.

La dynamite à Decazeville

Paris, 1^{er} juin. — Une explosion de dynamite a eu lieu dans la fosse du mineur Deuch qui avait repris le travail. Les dégâts sont purement matériels.

Une manifestation socialiste à Bruxelles

Bruxelles, 1^{er} juin. — Une démonstration composée de 10,000 personnes s'est produite à la Louvrière.

Le « Home rule »

Londres, 1^{er} juin. — Les journaux constatent que l'opposition au parti de M. Chamberlain s'est modifiée complètement. La majorité contre le bill irlandais sera de 26 à 40 voix. Le bruit court que le Parlement sera dissous vers le 20 juin.

Le Prêt de Madrid victime d'un accident

Madrid, 1^{er} juin. — Le prêt de Madrid, en rentrant à la préfecture, et en retirant son passetout, a laissé tomber un pistolet, dont la balle l'a blessé grièvement au ventre.

Protestation contre le blocus

Athènes, 31 mai. — M. Dragoumis a envoyé une circulaire pour protester contre le blocus.

CHAMBRE DES DÉPUTÉS

(Des correspondants particuliers et par FIL SPÉCIAL)

Séance du mardi 1^{er} juin 1886

Présidence de M. FLOUQUET, président

La séance est ouverte à 3 heures. L'élection des Deux-Sèvres est validée.

La Chambre adopte d'urgence le projet attribuant à l'Algérie territoriale une participation d'indemnité dans la distribution des croix de la Légion d'honneur.

La séance continue.

Revue des Deux-Mondes. — Livraison du 1^{er} juin 1886. — I. Jean de Jeanne, dernière partie, par M. Emile Pouillon. — II. Souvenirs du duc de Broglie. Le ministre Martignac. — III. Psychologie d'une sainte. Saint-Thérèse, par M. Arvede Barine. — IV. Le salon de 1884. L. Launay, par M. George Lafenestre. — V. Le jury et les avocats, par M. Arthur Desjardins, de l'Institut de France. — VI. La question de l'argent aux États-Unis, par M. A. Moiroux. — VII. La correspondance de lord Beaconsfield avec son oncle, par M. G. Vallent. — VIII. Revue historique. *La France juive*, de M. Edouard Drumont, par M. F. Brunetiere. — IX. Chronique de la quinzaine, histoire politique et littéraire. — X. Le mouvement financier de la quinzaine. — XI. Bulletin bibliographique.

COMPTOIR DE CHANGE

Roubaix, 6, rue de la Gare, près la Place